

La CFE-CGC 78 vous informe :

A sa demande, la CFE-CGC a rencontré la DRH le 13 juillet sur le sujet de la rémunération.

A cette occasion, la CFE-CGC a demandé pour 2022 de mobiliser tous les leviers à disposition du Département pour maintenir le pouvoir d'achat de ses collaborateurs (titulaires et contractuels) en complément de l'augmentation du point d'indice (rétroactive au 1^{er} juillet).

Ce temps d'échange a été riche (IFSE, CIA, promo-avancement, SEGUR, évolutions pour les contractuels, avantages collaborateurs, ...).

Compte-tenu du dernier Flash Info RH du 13 juillet, la CFE-CGC a sollicité un nouveau rendez-vous pour échanger avec la DRH préalablement à la revalorisation annoncée en septembre. La CFE-CGC demande une évolution des rémunérations à la hauteur des attentes des agents.